



Filière métier infirmier

Encore du chemin pour une vraie revalorisation



Le 20 juin dernier, la Direction a présenté aux partenaires sociaux le relevé de leurs décisions sur l'évolution des activités liées au métier infirmier. Pour la CFE Énergies, si les intentions sont bonnes, elles n'apportent pas encore une garantie sur une réelle revalorisation du métier infirmier.

Dans le but d'enrichir le débat au sein de la commission santé du Comité Central d'Entreprise, le document de la Direction intègre les modifications imposées par les réglementations intervenues depuis 2011.

Il liste les enjeux importants au cœur du métier infirmier, il aborde le parcours professionnel, l'évolution du métier ainsi que le fonctionnement du Service de Santé au Travail.

Si la CFE Énergies se félicite de la description du métier infirmier sur 3 plages d'emploi, permettant ainsi une visibilité sur le parcours professionnel de la filière, nous revendiquons une revalorisation professionnelle bien plus générale des personnels infirmiers.

De même, pour la CFE Énergies, ce projet de refonte de la description du métier d'infirmier et de ses conditions d'exercice doit s'accompagner :

- d'un **rattachement hiérarchique plus clair** et homogène du métier infirmier,

ainsi qu'une **autonomie plus forte** dans l'exercice de leur fonction,

- d'une description du poste d'infirmier référent plus précise et d'un **engagement sur un nombre associés d'emplois suffisant** pour répondre à la revalorisation professionnelle que l'on revendique,
- d'une **reconnaissance des personnels détenteurs de la licence en santé au travail ou du D.U. en santé au travail**, de même qu'une refonte du catalogue de formation pour préparer les professionnels aux futures Visites d'Information et de Prévention (VIP),
- d'un **représentant Métier au niveau régional ou national** afin d'incarner le métier infirmier, d'animer la filière et d'être en appui sur les thématiques relevant de son périmètre,
- de **passerelles vers d'autres métiers** pour ceux souhaitant une nouvelle orientation en cours de carrière.

Attachée au Service de Santé au Travail et au rôle essentiel du métier infirmier dans la santé et la sécurité des salariés, la CFE Énergies demande une revalorisation de cette filière et une prise en compte plus générale des aspirations de ces professionnels sur l'organisation de leur filière.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com